

Séance du 19 mars 2025

Le dix-neuf Mars 2025, à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Hervé GAUZERE.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

FEUILLET GALABERT Patricia, GAUZERE Hervé, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, BARBE Guilaine, BIGOT Jean Jacques, DARZACQ Sandrine, DARZACQ DOAT Anne, DESJARDINS Lionnel, PRIAM Annie, SAINT LANNES Claude, TREMBLEY ARMENGOL Corinne

Procurat(s) :

Madame MANCIET Aline à Madame MESTRES Michèle

Etai(en)t absent(s) :**Etai(en)t excusé(s) :**

LACAMPAGNE André, Monsieur Eric GASPAROTTO

Date de la convocation
07 mars 2025

Date d'affichage
07 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(On)t été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Madame TREMBLEY ARMENGOL Corinne

et publication du

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

MADAME LE MAIRE NE POUVANT PARTICIPER AU VOTE S'EST RETIREE DE LA SALLE

Investissement

Dépenses :	Prévu :	2 380 324,00
	Réalisé :	1 226 301,11
	Reste à réaliser :	154 579,99
Recettes :	Prévu :	2 380 324,00
	Réalisé :	1 154 811,09
	Reste à réaliser :	154 176,94

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	2 992 593,00
	Réalisé :	1 368 243,43
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	2 992 593,00
	Réalisé :	3 053 934,71
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-71 490,02
Fonctionnement :	1 685 691,28
Résultat global :	1 614 201,26

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le 1er Adjoint et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme
Fait à LE HOUGA

Le 1er Adjoint Hervé GAUZERE

le(s) secrétaire(s) de séance



Séance du 19 mars 2025

Le dix-neuf Mars 2025, à 18 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Patricia FEUILLET GALABERT, Maire

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	12	13
		Pour : 13
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :
FEUILLET GALABERT Patricia, GAÜZERE Hervé, MATHIEU Jean Marie, MESTRES Michèle, BARBE Guilaine, BIGOT Jean Jacques, DARZACQ Sandrine, DARZACQ DOAT Anne, DESJARDINS Lionnel, PRIAM Annie, SAINT LANNES Claude, TREMBLEY ARMENGOL Corinne

Procuration(s) :
Madame MANCIET Aline à Madame MESTRES Michèle,

Etai(en)t absent(s) :

Etai(en)t excusé(s) :
LACAMPAGNE André, GASPAROTTO Éric

Date de la convocation
07 mars 2025

Date d'affichage
07 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
TREMBLEY ARMENGOL Corinne

__/__/__
et publication du
__/__/__

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	195 906,03
- un excédent reporté de :	1 489 785,25
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 685 691,28
- un déficit d'investissement de :	71 490,02
- un déficit des restes à réaliser de :	403,05
Soit un besoin de financement de :	71 893,07

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	1 685 691,28
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	71 893,07
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 613 798,21

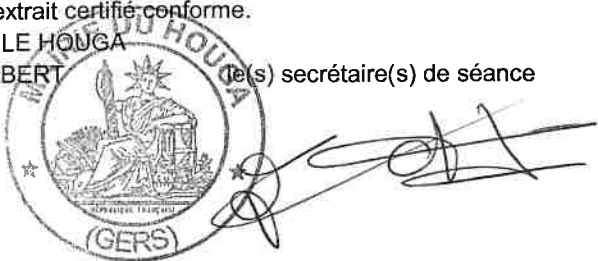
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	71 490,02
---	-----------

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à LE HOUGA

Le Maire Patricia FEUILLET GALABERT

le(s) secrétaire(s) de séance

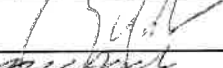
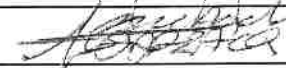
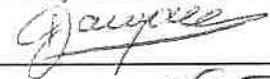


CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE du 19 MARS 2025

Feuille de présence

Signatures des membres

NOM	EMARGEMENT
FEUILLET GALABERT PATRICIA	
BARBE GUILAINE	
BIGOT JEAN JACQUES	
DARZACQ DOAT ANNE	
DARZACQ SANDRINE	
DESJARDINS LIONEL	
GASPAROTTO ERIC	Excuse'
GAÜZERE HERVE	
LACAMPAGNE ANDRE	EXCUSE
MANCIET ALINE	procurator
MATHIEU JEAN MARIE	
MESTRES MICHELE	
PRIAM ANNIE	
SAINT LANNES CLAUDE	
TREMBLEY ARMENGOL CORINNE	

COMMUNE DE LE HOUGA 2024

ETAT RECAPITULATIF DES ENTREES DANS L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

N° inventaire	Date acquisition	Désignation de l'immobilisation	N° mandat	Imputation comptable	Conditions d'amortissement	Valeur acquisition ou intégration
TOTAL DES BIENS ENTRES DANS L'ACTIF PENDANT L'EXERCICE						471 155,27
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				202		103,64
633	18/12/2024	PLU REVISION	1088	202		103,64
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				2051		2 227,20
626	29/07/2024	LICENCE PAREFEU	662	2051		2 227,20
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				2111		1 751,61
622	29/02/2024	AI 249MASSAROTTO CAROLE CITE PIERRE	168	2111		420,00
622	03/04/2024	AI 249MASSAROTTO CAROLE CITE PIERRE	283	2111		135,61
631	22/10/2024	E1024 E1025 E1028	899	2111		1 196,00
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				2128		30 437,11
617	16/02/2024	AMENAGEMENT PARC LACOME	112	2128		27 756,79
617	29/02/2024	AMENAGEMENT PARC LACOME	167	2128		2 680,32
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				21312		98 283,89
10-2	08/03/2024	Ecole primaire fenêtres	174	21312		14 379,00
627	29/07/2024	ISOLATION FAUX PLAFONDS ECOLE	663	21312		16 858,52
627	17/09/2024	ISOLATION FAUX PLAFONDS ECOLE	732	21312		9 520,89
628	17/09/2024	VENTILATION DOUBLE FLUX ECOLE	733	21312		53 621,88
628	17/09/2024	VENTILATION DOUBLE FLUX ECOLE	734	21312		3 903,60
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				21316		16 152,00
401	15/10/2024	Columbarium	855	21316		16 152,00
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				21318		268 296,10
576	05/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	70	21318		3 887,89
576	05/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	71	21318		17 301,55
576	05/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	72	21318		13 222,20
576	05/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	73	21318		23 493,62
576	05/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	74	21318		29 925,71
576	05/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	75	21318		8 702,95
576	07/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	101	21318		86,40
576	08/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	102	21318		4 197,32
576	08/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	103	21318		9 546,54
576	15/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	104	21318		3 358,80

COMMUNE DE LE HOUGA 2024

ETAT RECAPITULATIF DES ENTREES DANS L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

N° inventaire	Date acquisition	Désignation de l'immobilisation	N° mandat	Imputation comptable	Conditions d'amortissement	Valeur acquisition ou intégration
576	15/02/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	105	21318		3 619,50
576	05/03/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	170	21318		248,40
576	12/03/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	176	21318		21 582,48
576	03/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	260	21318		0,00
576	03/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	272	21318		16 035,12
576	03/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	284	21318		518,40
576	08/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	297	21318		10 031,59
576	30/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	351	21318		1 135,92
576	30/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	352	21318		0,00
576	30/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	353	21318		1 605,60
576	30/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	354	21318		683,56
576	30/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	355	21318		7 197,60
576	30/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	356	21318		369,60
576	30/04/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	357	21318		780,08
576	02/05/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	358	21318		4 831,24
576	02/05/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	359	21318		1 287,46
576	02/05/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	360	21318		334,42
576	02/05/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	361	21318		7 546,88
576	02/05/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	362	21318		13 701,52
576	03/05/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	371	21318		0,00
576	03/05/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	372	21318		0,00
576	14/05/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	395	21318		527,98
576	17/05/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	396	21318		8 798,16
576	17/05/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	397	21318		1 590,97
576	04/06/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	439	21318		13 492,76
576	19/06/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	510	21318		295,73

COMMUNE DE LE HOUGA 2024

ETAT RECAPITULATIF DES ENTREES DANS L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

N° inventaire	Date acquisition	Désignation de l'immobilisation	N° mandat	Imputation comptable	Conditions d'amortissement	Valeur acquisition ou intégration
576	19/06/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	511	21318		2 811,55
576	19/06/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	512	21318		5 043,59
576	15/07/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	596	21318		15 594,74
576	15/07/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	597	21318		1 416,30
576	15/07/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	598	21318		3 822,00
576	25/07/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	630	21318		1 263,67
576	25/07/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	631	21318		7 965,90
576	29/07/2024	ESPACE CULTUREL AMENAGEMENT	652	21318		440,40
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				2151		3 651,58
619	03/04/2024	PARKING DERRIERE HALLE AUX GRAINS	285	2151		3 651,58
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				2158		18 857,28
403	07/02/2024	BORNE FONTE ET BOITIER	100	2158	Amort. linéaire	706,80
623	12/03/2024	CHAUDIERE LOGEMENT PLACE	175	2158		6 585,60
557	24/04/2024	PANNEAU DE SIGNALISATION	349	2158		2 203,80
611	02/05/2024	TONDEUSE HONDA TRACTEE	363	2158		1 290,00
624	12/06/2024	debroussailleuse STILH DORSALE FR460TCEM	481	2158		1 304,62
413	15/10/2024	PANNEAUX DE SIGNALISATION	854	2158		294,19
630	17/10/2024	POMPE A CHALEUR EHPAD	856	2158		2 568,00
632	07/11/2024	BANCS AMENAGEMENT	923	2158		2 431,21
335	04/12/2024	GUIRLANDES DE NOEL STALACTITES	1014	2158	Amort. linéaire	0,00
557	18/12/2024	PANNEAU DE SIGNALISATION	1089	2158		1 473,06
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				2181		15 812,64
621	15/03/2024	SONORISATION SALLE ESPACE	209	2181		15 812,64
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				21828		14 645,50
625	12/06/2024	TRACTEUR FARMTRAC FT26HST	482	21828		14 645,50
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (1) :				21838		936,72
629	15/10/2024	ORDINATEUR ISABELLE	853	21838		936,72

COMMUNE DE LE HOUGA 2024

ETAT RECAPITULATIF DES ENTREES DANS L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

N° inventaire	Date acquisition	Désignation de l'immobilisation	N° mandat	Imputation comptable	Conditions d'amortissement	Valeur acquisition ou intégration
---------------	------------------	---------------------------------	-----------	----------------------	----------------------------	-----------------------------------

(1) Détailler les biens dans l'actif dans l'ordre croissant des comptes du plan de compte par nature

Etabli le 05/03/2025 et attesté par Le Maire, FEUILLET GALABERT PATRICI Visé par le comptable le: 07/03/2025..

Signature



Signature

Edith BABOU
Inspecteur Divisionnaire

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE CONDOM
2, Rue Anatole France
32100 CONDOM

COMMUNE DE LE HOUGA 2024

ETAT RECAPITULATIF DES SORTIES DANS L'ACTIF DURANT L'EXERCICE

N° inventaire	Date de sortie	Désignation de l'immobilisation	N° titre	Imputation comptable	Valeur nette Comptable (1)	Prix de cession (2)
TOTAL DES BIENS SORTIS DE L'ACTIF PENDANT L'EXERCICE						
TOTAL DES BIENS INSCRITS AU COMPTE (3) :						

(1) Indiquer la valeur nette comptable du bien, à partir du coût d'acquisition ou de réalisation, et après imputation des amortissements éventuellement pratiqués. La contrepartie du mandat de sortie de l'actif (recette d'ordre du compte 21) est une dépense d'ordre aux comptes 675 ou 6741.

(2) En cas de cession à titre onéreux, indiquer le prix de cession imputé au compte 775 avec une émission d'un titre de recettes (opérations réelles).

(3) Inscrire les biens sortis de l'actif dans l'ordre croissant des comptes du plan de comptes par nature.

Etabli le 22/01/2025 et attesté par Le Maire, FEUILLET GALABERT PATRICI Visé par le comptable le : 28/02/2025

Signature



Signature

Edith BABOU
Inspecteur Divisionnaire

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE CONDOM
2, Rue Anatole France
32100 CONDOM

Etat des restes à réaliser - Dépenses d'investissement

Opération	Article	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	202	Frais études, élab. Modif. Et rév. doc. Urban.	10 000,00	103,64	9 896,36	0,00	9 896,36
20 Immobilisations incorporelles			10 000,00	103,64	9 896,36	0,00	9 896,36
	2158	Autres install., matériel et outillage techniques	280 000,00	18 857,28	261 142,72	0,00	56 683,63
	2138	Autres constructions	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	88 000,00
21 Immobilisations corporelles			400 000,00	18 857,28	381 142,72	0,00	144 683,63
Total Dépenses d'investissement			410 000,00	18 960,92	391 039,08	0,00	154 579,99
Total Dépenses			410 000,00	18 960,92	391 039,08	0,00	154 579,99

Etat des restes à réaliser - Recettes d'investissement

Opération	Article	Désignation	Budget total	Réalisation	Solde	Engagé	R.A.R.
	1322	Régions	131 552,03	40 215,47	-91 336,56	0,00	91 336,56
	1321	Etats et établissements nationaux	153 260,13	54 878,26	-98 381,87	0,00	48 300,08
	1323	Départements	20 092,00	5 551,70	-14 540,30	0,00	14 540,30
13 Subventions d'investissement r			304 904,16	100 645,43	-204 258,73	0,00	154 176,94
Total Recettes d'investissement			304 904,16	100 645,43	-204 258,73	0,00	154 176,94
Total Recettes			304 904,16	100 645,43	-204 258,73	0,00	154 176,94

Fait à LE HOUGA le 21/01/2025

Signature - Cachet



COMMUNE DE LE HOUGA

- Réalisation globale (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
COMMUNE DE LE HOUGA	1 368 243,43	3 053 934,71	1 226 301,11	1 154 811,09
Total	1 368 243,43	3 053 934,71	1 226 301,11	1 154 811,09

- Représentation graphique du budget principal -

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses

Charges à caractère général : 407,94 k€
Charges de personnel : 492,13 k€
Subventions et participations : 336,80 k€
Autre : 131,37 k€

Recettes

Contributions directes : 972,80 k€
Dotations et participations : 385,35 k€
Excédent antérieur : 1 489,79 k€
Autre : 206,00 k€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses

Dépenses d'équipement : 471,16 k€
Déficit antérieur : 618,29 k€
Autre : 136,85 k€

Recettes

Subventions : 132,32 k€
Dotations, fonds et réserves: 1 022,49 k€

- Subventions et participations versées -

Subventions

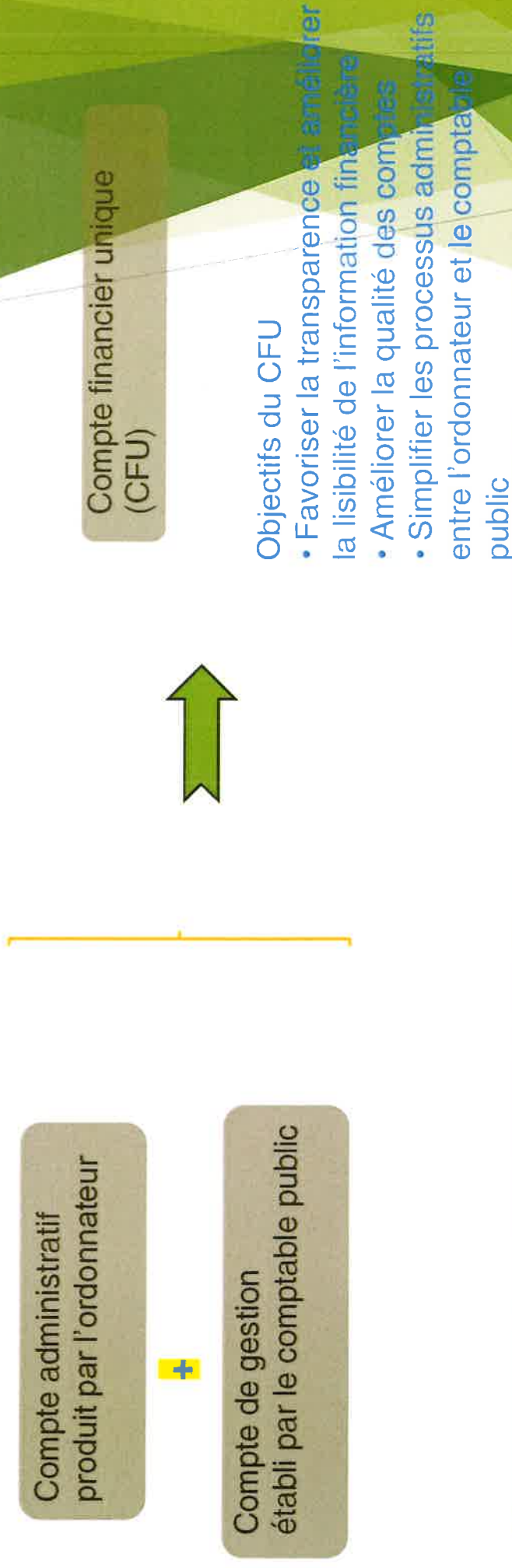
Organisme	Libellé	Montant
AMICALE ANCIENS SAPEURS POMPIERS	Subvention de fonctionnement	14 357,36
AMICALE DES HAUTS LIEUX DE MEMOIRE DU GERS	Subvention de fonctionnement	200,00
ASSOCIATION LES MAGNOLIAS	Subvention de fonctionnement	300,00
BAS-ARMAGNAC BASKET	Subvention de fonctionnement	4 000,00
CAISSE DES ECOLES DE LE HOUGA	Subvention de fonctionnement	35 000,00
CLUB COURSAIRES FOLGARIENS	Subvention de fonctionnement	400,00
COEUR DE CHENES FOLGARIEN	subvention de fonctionnement	200,00
COLLECTIF DES POIS PILES	Subvention de fonctionnement	300,00
Comité des fêtes de LA HITERE	Subvention de fonctionnement	300,00
COMITE DES FETES DE LE HOUGA	Subvention de fonctionnement	1 500,00
CROIX ROUGE FRANCAISE	subvention fonctionnement	500,00
FOLGA TENNIS	SUBVENTION FONCTIONNEMENT	1 000,00
FOOTBALL CLUB FOLGARIEN RBA	Subvention de fonctionnement	3 000,00
FOYER RURAL DES JEUNES LE HOUGA	Subvention de fonctionnement	500,00
JUDO CLUB FOLGARIEN	Subvention de fonctionnement	1 500,00
LA ROUTE DE LA TRANSHUMANCE	Subvention de fonctionnement	100,00
LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Subvention de fonctionnement	200,00
PREVENTION ROUTIERE	Subvention de fonctionnement	250,00
RESTO DU COEUR	Subvention de fonctionnement	500,00
SOUVENIR FRANCAIS	Subvention de fonctionnement	100,00
TOTAL		64 207,36



COMMUNE



LE COMPTE FINANCIER UNIQUE UN DISPOSITIF EXPERIMENTAL EN VOIE DE GÉNÉRALISATION



La mise en œuvre du CFU

Un préalable : Adoption du référentiel budgétaire et comptable M57

Chaque année :

1. L'ordonnateur transmet une 1^{ère} mouture du CFU au comptable public ;
2. Le comptable public complète le CFU avec ses propres données ;
3. L'ordonnateur et le comptable public ajustent ensemble les données et valident le document.

A compter de l'année 2024, le Compte Financier Unique -CFU- est mis en place et remplace les 2 documents distincts utilisés jusqu'à présent, le compte administratif établi par l'ordonnateur le compte de gestion établi par le comptable public.

Le compte financier unique retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année. Le compte financier unique rapproche les prévisions budgétaires inscrites au budget primitif des réalisations effectives en dépenses et en recettes pour les deux sections. Il se présente formellement de la même manière que le budget pour permettre la comparaison et présente les résultats comptables de l'exercice

Il comporte deux grandes sections bien distinctes :

- La section de fonctionnement qui concerne la gestion courante de la commune,
- La section d'investissement qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles

Contrairement à un budget, qui doit être équilibré (dépenses = recettes pour chaque section), le compte financier unique qui retrace les mouvements effectués, fait ressortir des écarts entre les dépenses et les recettes de chaque section. Elle a également pour objectif de dégager les résultats budgétaires de l'exercice.

Les opérations dites « réelles » sont les opérations qui ont un impact direct sur la trésorerie ; il s'agit d'encaissements et de décaissements effectifs.

Les opérations dites « d'ordre » (ex : amortissements), qui contribuent néanmoins à équilibrer les budgets, n'ont pas de conséquences sur la trésorerie, elles ne représentent que des jeux d'écritures :

- . Elles ne donnent lieu ni à encaissement, ni à décaissement
- . Elles sont retracées en dépenses et en recettes de fonctionnement et d'investissement
- . Elles sont équilibrées (l'ensemble des recettes est égal à l'ensemble des dépenses)

L'excédent de recettes sur les dépenses de la section de fonctionnement permet de dégager un autofinancement brut qui vient compenser le déficit de la section d'investissement si cela s'avère nécessaire et/ou financer des opérations nouvelles d'équipement.

Sur la vue d'ensemble : un total de dépenses de fonctionnement 1 368 243,43 € (1 255 328,56 € en 2023) pour un total de recettes de fonctionnement 1564 149,46 € (1 576 873,29 € en 2023).

Excédent 2024 de : 195 906,03 €

A cet excédent s'ajoute l'excédent de 2023 d'un montant de 1 489 785,25 € (2 010 383,05 € en 2022)

Pour l'année 2024 il se dégage un excédent global cumulé de fonctionnement de 1 685 691,28 €.

COMMUNE DE LE HOUGA

EXERCICE 2024

Budget Commune
BALANCE GENERALE 2024

FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 368 243,43 €
Recettes	1 564 149,46 €

Excédent réel de fonctionnement 2024	sans c/ 002 de 1489785,25	195 906,03 €
--------------------------------------	---------------------------	--------------

Excédent reporté 2023	c/002	1 489 785,25 €
-----------------------	-------	----------------

Excédent global cumulé au 31/12/2024		1 685 691,28 €
--------------------------------------	--	----------------

INVESTISSEMENT

Dépenses	608 008,69 €
Recettes	1 154 811,09 €

Excédent d'investissement 2024	sans c/ 001 de - 618292,42	546 802,40 €
--------------------------------	----------------------------	--------------

Déficit reporté 2023	c/001	-618 292,42 €
----------------------	-------	---------------

Résultat cumulé au 31/12/2024		-71 490,02 €
-------------------------------	--	--------------

RAR Dépenses	c/001 Déficit reporté	154 579,99 €
RAR Recettes		154 176,94 €
Déficit de RAR		-403,05 €

Total		71 893,07 €
	c/1068 Besoin de Financement	

AFFECTATION RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		1 613 798,21 €
	C/002 Excédent reporté	

RESULTAT CLOTURE SANS LES RAR : 1 614 201,26 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

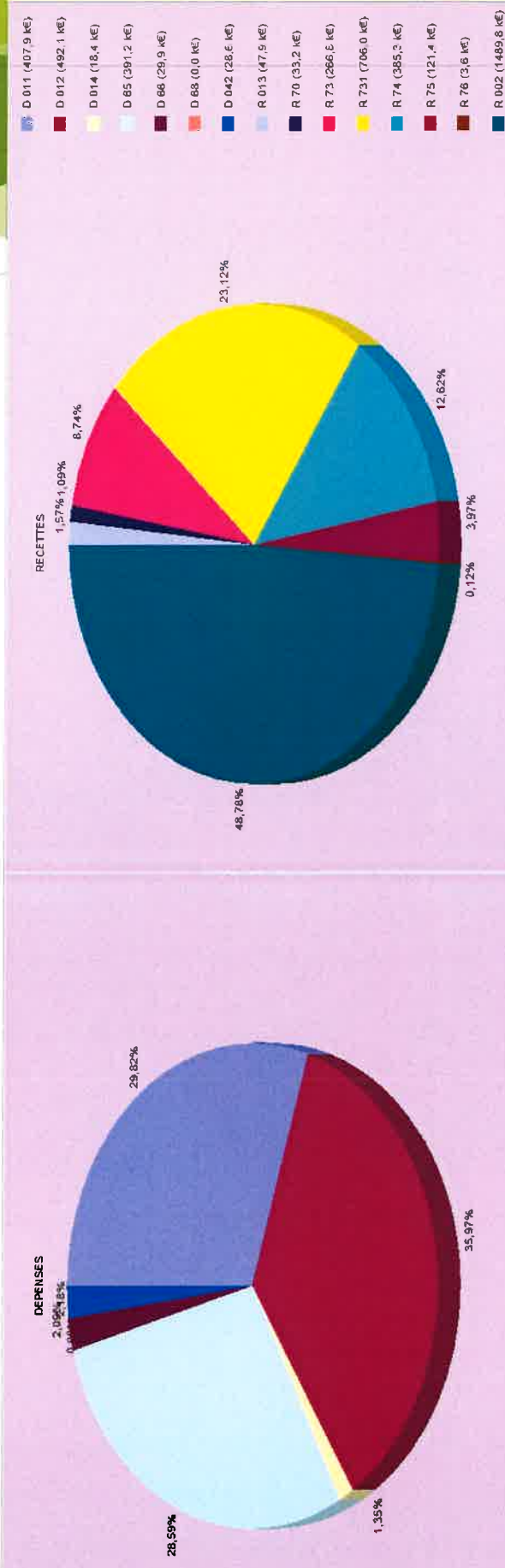
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé	% Réalisation
011	Charges à caractère général	834 410,00	407 942,77	48,89%
012	Charges de personnel et frais assimilés	618 280,00	492 126,08	79,60%
014	Atténuations de produits	20 870,00	18 424,00	88,28%
65	Autres charges de gestion courante	476 570,66	391 205,87	82,09%
66	Charges financières	29 895,56	29 890,52	99,98%
67	Charges spécifiques	300,00	0,00	0,00%
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	1 600,00	24,00	1,50%
023	Virement à la section d'investissement	982 036,59	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 630,19	28 630,19	100,00%
	TOTAL DEPENSES	2 992 593,00	1 368 243,43	45,72%
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Chapitre	Désignation	Budget	Réalisé	% Réalisation
013	Atténuations de charges	20 000,00	47 853,70	239,27%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	30 592,75	33 160,48	108,39%
73	Impôts et taxes	292 600,00	266 821,61	91,19%
731	Impositions directes	691 678,00	705 981,00	102,07%
74	Dotations et participations	345 937,00	385 345,11	111,39%
75	Autres produits de gestion courante	122 000,00	121 358,68	99,47%
76	Produits financiers	0,00	3 628,88	0,00%
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 489 785,25	1 489 785,25	100,00%
	TOTAL RECETTES	2 992 593,00	3 053 934,71	102,05%

Les recettes de fonctionnement

- Les recettes de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 3 053 934,71 € avec l'excédent reporté de 2023 d'un montant de 1 489 785,25 €. Le montant des recettes réelles sans l'excédent reporté s'élève à 1 564 149,46 €

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales : 1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, FNGIR, FPIC). 2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF et l'attribution de compensation). 3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics). 4. Les produits financiers. 5. Les produits exceptionnels. 6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions).

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette



Taux de réalisation des recettes de fonctionnement en 2024

► Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire, Elles sont de 102 % (105 % en 2023)

- Chapitre 013 : Il s'agit des remboursements liés aux rémunérations du personnel (maladie, longue maladie, accident de travail, ...) dont les montants sont difficilement prévisibles de façon précise (Remplacement ATSEM, agent entretien)
- Chapitre 70 : Remboursement de mise à disposition d'une ASTEM à la CCBA, Concessions, Redevance occupation domaine public, remboursement taxe foncière locataires, remboursement frais kilométriques minibus (CCBA)
- Chapitre 73 : Impôts et taxes : On note une diminution de 12,51 %, (baisse des droits de mutation) Ce chapitre correspond entre autres au FNGIR et fraction CVAE (Détail des recettes présenté page suivante)
- Chapitre 731 : Impôts et taxes : On note une augmentation de 6,18% Ce chapitre correspond entre autres aux taxes du foncier bâti, non bâti, IFER (Détail des recettes présenté page suivante)

Recette de Fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Real.+Eng.+Encours	% Réalisation
013	Atténuations de charges	20 000,00	47 853,70	239,27%
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	30 592,75	33 160,48	108,39%
73	Impôts et taxes	292 600,00	266 821,61	91,19%
731	Impositions directes	691 678,00	705 981,00	102,07%
74	Dotations et participations	345 937,00	385 345,11	111,39%
75	Autres produits de gestion courante	122 000,00	121 358,68	99,47%
76	Produits financiers	0,00	3 628,88	0,00%
002	Excédent de fonctionnement reporté	1 489 785,25	1 489 785,25	100,00%
	TOTAL RECETTES	2 992 593,00	3 053 934,71	102,05%

Chapitre 75: Les recettes sont en baisse de 1,17 % , Il s'agit de l'encaissement des loyers ainsi que les locations de salle, traitement des déchets de Trigone

Chapitre 74: Les recettes sont en baisse de 3,58 % , On note une diminution de la DGF de 30,50 %,une augmentation de la DSR 12,42 % , Le fonds national de péréquation reste stable

SYNTHESE DES PRINCIPALES TAXES

	COMPTE	2023	2024
Taxe habitation (hors habitations principales)	C/7311	25 829 €	25 459 €
Taxe foncière bâti	C/7311	389 230 €	409 735 €
Taxe foncière non bâti	C/7311	62 316€	65 122 €
Cotisation foncière sur les entreprises (CFE)	C/7311	79 254 €	82 404 €
Cotisation sur la valeur ajoutée (CVAE)	C/7352	57 127 €	57 108 €
Imposition forfaitaire sur les entreprises (IFER)	C/73114	102 090 €	105 565 €
DCRTP(Dotation compensation taxe professionnelle	C/748312	87 248 €	86 705 €
GIR (Garantie individuelle de ressources)	C/73221	168 368 €	168 368 €
Taxe Additionnelle à la taxe foncière sur les propriétés non bâties	C/7311	4555 €	5 168 €
TOTAL		976 017 €	1 008 634 €

C/ 7311 : 590 888 €
C/ 7352 : 57 108 €
C/73114 : 105 565 €
C/ 748313 : 86 705 €
C/ 73221 168 368 €



1 008 634 €

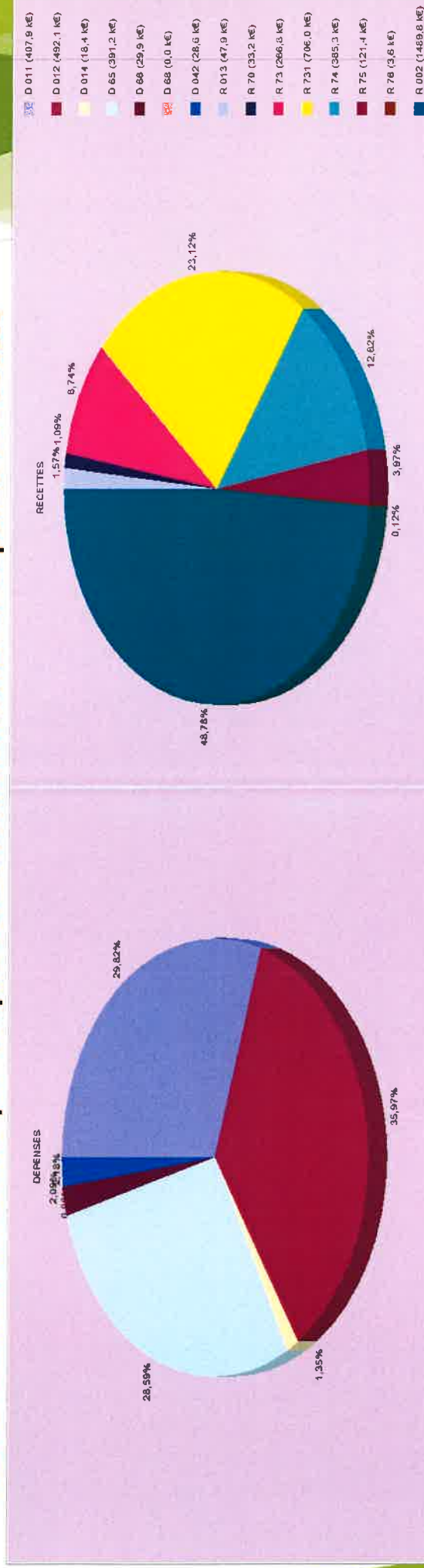
Les dépenses de fonctionnement

- Les dépenses de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 1 368 243,43 € Le montant des dépenses réelles s'élève à 1 339 613,24 € et des dépenses d'ordre 28 630,19 €

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en sept catégories principales :

1. Les charges à caractère général
2. Les charges de personnel
3. Les charges de gestion courante
4. Les charges financières
5. Les charges exceptionnelles
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions , valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement)
7. Les atténuations de produits

Vue d'ensemble du réalisé par chapitre de fonctionnement en dépense et recette



Taux de réalisation des dépenses de fonctionnement en 2024

► Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire, Elles sont de 45,72 %(36,83% en 2023)

Chapitre 011: Deuxième poste de dépenses de la section de fonctionnement. Ce chapitre regroupe l'ensemble des charges liées à la structure (énergie, maintenance, assurances,...), ainsi que celles liées à l'activité (prestations de services, achats de petits équipements ...). Une augmentation de 13,43 %, Diminution du **Chapitre 60** de -10,68 % notamment -17,42 % électricité, -21,42 % gaz , +168% Fourniture de voirie (marquage au sol signalétique, empierrement chemin piétonnier RD 6), **Chapitre 61** augmentation de + 18% , augmentation de l'article maintenance de 13,76 % et de l'assurance multirisques,
Bâtiments : Sol classe maternelle, Changements de volets roulant et peinture EHPAD, calfeutrage horloge église, double flux salle judo
Chapitre 62 faible diminution **Chapitre 63** : Taxe foncière prélèvement des années 2023 et 2024

Dépenses de fonctionnement				
Chapitre	Désignation	Budget	Realisé	% Réalisation
011	Charges à caractère général	834 410,00	407 942,77	48,89%
012	Charges de personnel et frais assimilés	618 280,00	492 126,08	79,60%
014	Atténuations de produits	20 870,00	18 424,00	88,28%
65	Autres charges de gestion courante	476 570,66	391 205,87	82,09%
66	Charges financières	29 895,56	29 890,52	99,98%
67	Charges spécifiques	300,00	0,00	0,00%
68	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et	1 600,00	24,00	1,50%
023	Virement à la section d'investissement	982 036,59	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 630,19	28 630,19	100,00%
	TOTAL DEPENSES	2 992 593,00	1 368 243,43	45,72%

Chapitre 65: Augmentation de 12,31 % Dépenses liées principalement aux contributions obligatoires, subventions versées aux associations + 6,20 %, budget du CCAS, indemnités des élus (stable), participation SDIS (augmentation de 3,48 %), subvention caisse des écoles -12,5 %, Eclairage public remplacement luminaires énergivores,

Chapitre 012: Augmentation de 2,55 % , Chapitre 64 (charge du personnel) augmentation de 2,50 % dû au remplacement des arrêts maladie d'agents des services techniques (d'entretien et ATSEM), avancement échelon réglementaire,

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Désignation	Budget	% Réalisation
16	Emprunts et dettes assimilés	98 488,58	100,00%
20	Immobilisations incorporelles	53 000,00	4,40%
204	Subventions d'équipement versées	96 242,95	0,00%
21	Immobilisations corporelles	1 215 674,66	38,56%
27	Autres immobilisations financières	260 260,05	0,00%
45	Comptabilité distincte rattachée	30 825,34	100,00%
001	Déficit d'investissement reporté	618 292,42	100,00%
041	Opérations patrimoniales	7 540,00	100,00%
	TOTAL DEPENSES	2 380 324,00	51,52%
RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chapitre	Désignation	Budget	% Réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves	877 141,11	112,45%
13	Subventions d'investissement reçues	336 733,16	39,30%
45	Comptabilité distincte rattachée	96 242,95	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	982 036,59	0,00%
024	Produits des cessions d'immobilisations	52 000,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 630,19	100,00%
041	Opérations patrimoniales	7 540,00	100,00%
	TOTAL DEPENSES	2 380 324,00	48,51%

OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Sur la vue d'ensemble on constate un total de dépenses de 608 008,69 € (1 234 945,15 € en 2023) pour un total de recettes de **1 154 811,09 €** (816 608,23 € en 2023). En résulte un excédent d'investissement de **546 802,40 €** duquel est déduit le déficit reporté de 2023 d'un montant de **618 292,42 €**. Pour l'année 2024 la section investissement a un déficit cumulé de **71 490,02 €**. Le déficit de restes à réaliser s'élève à **403,05 €** (154 579,99 € en dépenses moins 154 176,94 € en recettes). Le pourcentage des crédits consommés pour la section investissement est de 51,52 % (62,55 % en 2023) et celui des recettes d'investissement est de 48,51 % (35,60 % en 2023)

Les dépenses principales en section d'investissement sont de deux sortes :

- Les dépenses financières qui correspondent au remboursement du capital des emprunts,
- Les dépenses d'équipement : travaux et achats d'équipements

Chapitre 16 Emprunt : 98488,58 € Remboursement du capital des emprunts souscrits. Un emprunt échu en 2024

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles 2 330,84 € Licence pare-feu ordinateurs.

Chapitre 21 Immobilisations corporelles 38,56 % ont été réalisés. Les dépenses correspondent entre autres à :

- Isolation par intérieur et faux plafonds école élémentaire
- Ventilation double flux école élémentaire
- Ajout de cases au columbarium
- Finition travaux espace culturel
- Aménagement parking Halles aux grains
- Chaudière logement locatif, Tondeuse, microtracteur

DEPENSES D'INVESTISSEMENT				
Chapitr e	Désignation	Budget	Realisation	Réalisation %
16	Emprunts et dettes assimilés	98 488,58	98 488,08	100,00%
20	Immobilisations incorporelles	53 000,00	2 330,84	4,40%
204	Subventions d'équipement versées	96 242,95	0,00	0,00%
21	Immobilisations corporelles	1 215		
		674,66	468 824,43	38,56%
27	Autres immobilisations financières	260		
		260,05	0,00	0,00%
45	Comptabilité distincte rattachée			
		30 825,34	30 825,34	100,00%
041	Opérations patrimoniales	7 540,00	7 540,00	100,00%
	Total sans le c/001		608 008,69	100,00%
001	Déficit d'investissement reporté	618	618 292,42	
		292,42		
	TOTAL DEPENSES	2 380	1 226 301,11	51,52%
		324,00		

Recettes d'investissement en 2024

- Les recettes de la section d'investissement sont de plusieurs natures :
- L'emprunt : Pour l'exercice 2024, aucun nouvel emprunt n'a été souscrit.
- Les dotations et subventions

Les dotations et subventions : Il s'agit notamment :

- du FCTVA d'un montant de 139 790,01 €,
- des subventions de la Région , DETR, Conseil Départemental liés aux travaux de l'espace culturel, Aménagement du parc Lacomme et chaudière de l'école élémentaire,
- * taxe d'aménagement 4 386,34 €

Recettes d'investissement				
Chapitre	Désignation	Budget	Réalisation	% Réalisation
10	Dotations, fonds divers et réserves	877 141,11	986 318,88	112,45%
13	Subventions d'investissement reçues	336 733,16	132 322,02	39,30%
45	Comptabilité distincte rattachée	96 242,95	0,00	0,00%
021	Virement de la section de fonctionnement	982 036,59	0,00	0,00%
024	Produits des cessions d'immobilisations	52 000,00	0,00	0,00%
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	28 630,19	28 630,19	100,00%
041	Opérations patrimoniales	7 540,00	7 540,00	100,00%
	TOTAL DEPENSES	2 380 324,00	1 154 811,09	48,51%

SYNTHESE

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	1 368 243,43 €
RECETTES	1 564 149,46 €
SOLDE D'EXECUTION	195 906,03 €
RESULTAT REPORTE N-1	1 489 785,25 €
RESULTAT DE CLOTURE	1 685 691,28 €

SECTION INVESTISSEMENT	
DEPENSES	608 008,69 €
RECETTES	1 154 811,09 €
SOLDE D'EXECUTION	546 802,40 €
RESULTAT REPORTE N-1	-618 292,42 €
RESULTAT DE CLOTURE	-71 490,02 €

RESULTAT DE CLOTURE 2024

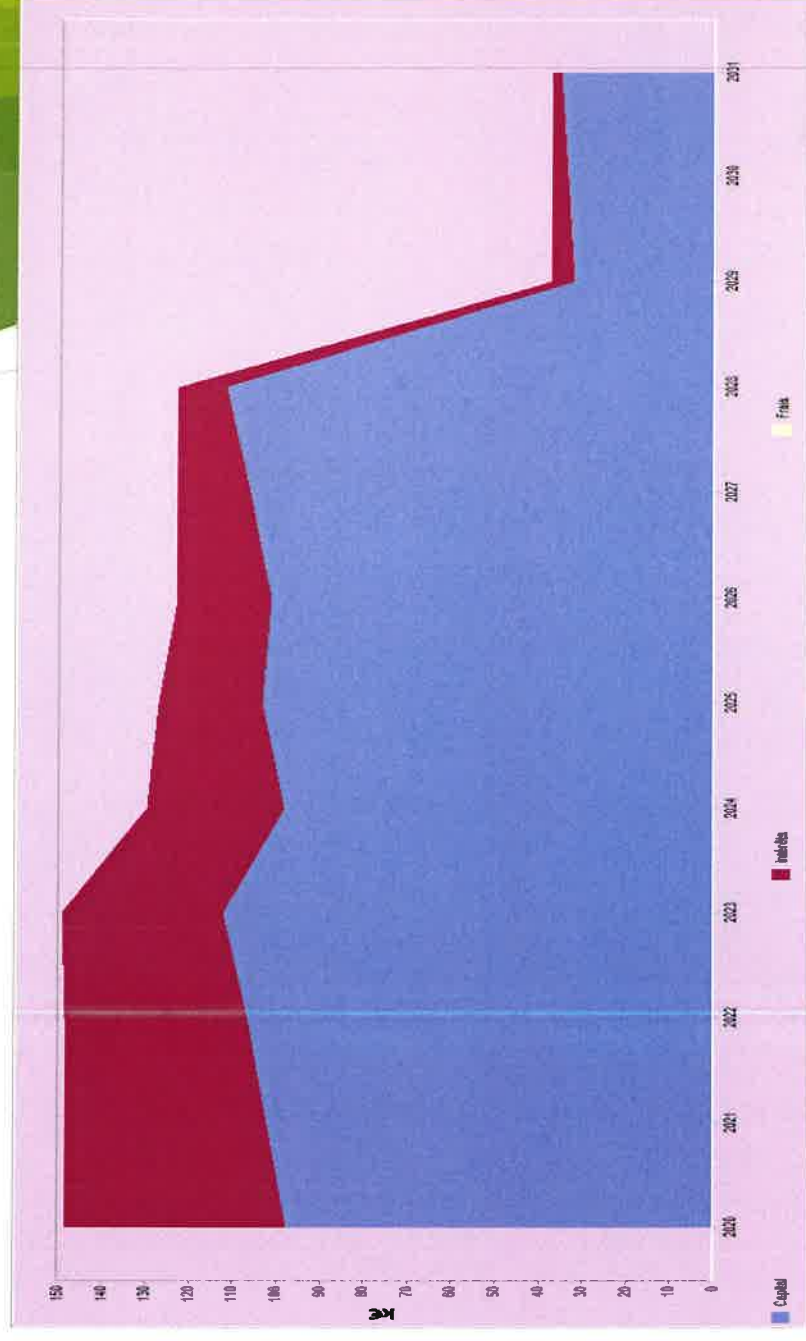
	Résultat Global à la clôture de l'exercice	Restes à réaliser	Résultats réels y compris les Restes à Réaliser
INVESTISSEMENT	-71 490,02 €	Dépenses 154 579,99 €	-71 893,07 €
FONCTIONNEMENT	1 685 691,28 €	Recettes 154 176,94 €	1 685 691,28 €
		Déficit de RAR 403,05 €	

Le résultat de la section investissement est obligatoirement reporté en investissement

Le résultat de fonctionnement peut être reporté en totalité ou partiellement en section d'investissement

EVOLUTION DES DETTES ET CHARGES FINANCIERES

Evolution des remboursements par année			
Année	Capital	Intérêts	Total versement
2020	97 814,39	50 614,06	148 428,45
2021	102 289,34	46 213,74	148 503,08
2022	106 986,14	41 594,84	148 580,98
2023	112 505,98	36 746,39	149 252,37
2024	98 488,08	31 511,96	130 000,04
2025	103 434,51	23 913,74	127 348,25
2026	101 544,07	21 695,76	123 239,83
2027	106 693,08	16 546,74	123 239,82
2028	112 103,43	11 136,39	123 239,82
2029	31 894,52	5 450,95	37 345,47
2030	33 616,83	3 728,64	37 345,47
2031	35 432,13	1 913,34	37 345,47



Etat de l'endettement annuel

Année	Capital de départ	Capital	Intérêts	Total versement	Capital restant
2024	623 206,69	98 488,08	31 511,96	130 000,04	524 718,62
2025	524 718,62	103 434,51	23 913,74	127 348,25	421 284,11
2026	421 284,11	101 544,07	21 695,76	123 239,83	319 740,04
2027	319 740,04	106 693,08	16 546,74	123 239,82	213 046,98
2028	213 046,98	112 103,43	11 136,39	123 239,82	100 943,48
2029	100 943,48	31 894,52	5 450,95	37 345,47	69 048,96
2030	69 048,96	33 616,83	3 728,64	37 345,47	35 432,13
2031	35 432,13	35 432,13	1 913,34	37 345,47	0,00
Total		623 206,65	115 897,52	739 104,17	



Tableau des échéances d’emprunt entre 2024 et 2031

COMMUNE DE LE HOUGA

Tableau des échéances des emprunts entre 2024 et 2031 (avec emprunts sur créances)

Emprunt Numéro / Objet	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
51009758594 / Aménagement abords de la RD 6	1 4 7 10 1 4 7 10 1 4 7 10 1 4 7 10 1 4 7 10	(10/09/2024)						
2000004 / RESTRUCTURATION FOYER RURAL (2000)		(10/02/2025)						
0238338 / MAPAD					(01/06/2028)			
154139002 / RESTRUCTURATION ET MISE SECURITE FO)								(15/07/2031)
Capital restant à rembourser Fin d'année	524 718,62	421 284,11	319 740,04	213 046,98	100 943,48	69 048,96	35 432,13	0,00

EPARGNE

- L'autofinancement : Le compte 1068 permet un virement définitif de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour permettre de couvrir le déficit reporté. Cette année le besoin d'autofinancement sera de **71 893,07 €**
- Taux d'endettement par habitant est en baisse de -15,72 % soit -81 €/habitant, pas de nouveaux emprunts
- L'endettement était de 515 €/habitant en 2023 et 424 €/habitant en 2024
- La charge totale de fonctionnement par habitant s'élève à 1 109 €

EPARGNE

- **L'autofinancement** : Le compte 1068 permet un virement définitif de la section de fonctionnement à la section d'investissement pour permettre de couvrir le déficit reporté. Cette année le besoin d'autofinancement sera **de 71 893,07 €**
- **Taux d'endettement** par habitant est en baisse de -15,72 % soit - 81 €/habitant, pas de nouveaux emprunts. L'endettement était de 515 €/habitant en 2023 et 424 €/habitant en 2024

L'épargne brute ou CAF brute

L'épargne brute, appelée également Capacité d'Autofinancement Brute, correspond à la différence entre l'ensemble des recettes réelles de fonctionnement et dépenses réelles de fonctionnement. Elle est affectée prioritairement au remboursement du capital de la dette. Elle représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement.

Pour l'année 2024 la CAF Brute est de 224 560 € (341 744 € en 2023)

L'épargne nette ou CAF nette

L'épargne nette, appelée également La capacité d'autofinancement nette, représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible. La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées

Pour l'année 2024 la CAF Nette est de 126 072 € (229 828 € en 2023)

Capacité de désendettement (Capital restant dû/CAF Brute) : 2,33 années. Ce ratio exprime le nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la commune pour qu'elle rembourse intégralement la dette si elle consacrait la totalité de son autofinancement disponible

PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTAT

- Un excédent de fonctionnement de 195 906,03 €
- Un excédent reporté de 1 489 785,25 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 1 685 691,28 €

- Un déficit d'investissement de 71 490,02 €
- Un déficit de Restes à Réaliser de 403,05 €

Soit un besoin de financement de 71 893,07 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCEDENT	1 685 691,28 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	71 893,07 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002)	1 613 798,21 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) DEFICIT	71 490,02 €